

Communauté de Communes de L'île de Noirmoutier

Rue de la Prée au Duc
BP 714
85 330 NOIMOUTIER-EN-L'ILE
Tel : 02 51 35 89 89
contact@iledenoirmoutier.org



COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire, sur le territoire de l'île de Noirmoutier, les acquisitions foncières dans les zones de marais et agricoles, en direct ou en lien avec la SAFER, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et le Département de la Vendée, ainsi que les acquisitions de bâtiments désaffectés de l'agriculture depuis plus de 5 ans.
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie :
 - Etude, élaboration et suivi du PLH et de l'Observatoire de l'Habitat et du logement
 - Elaboration et mise en œuvre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

OBSERVATIONS

Le SCoT du Nord-Ouest Vendée a été approuvé le 18 décembre 2019 lors du comité syndical. Il associe la Communauté de communes Océan Marais de Monts, de l'île de Noirmoutier et de Challans-Gois Communauté.